

## Cauroir: Le logement de fonction réhabilité et reloué



Les élus devant le logement réhabilité.

Benoît Dhordain est un maire avisé ; il ne manque jamais une réunion où il peut plaider pour sa commune. Lorsqu'il a appris au Pays du Cambrésis, nouvelle collectivité territoriale compétente en matière de logement, qu'il pouvait obtenir des financements pour réhabiliter un logement social, il a foncé. Son adjoint aux finances François-Xavier Maurage a bâti le dossier et la municipalité a ainsi été la première à bénéficier de cette nouvelle politique départementale.

L'ancien logement de l'instituteur, inoccupé et victime de nombreuses dégradations, a été mis aux normes et confié après travaux à une société de gestion locative, l'AIVS. Seule condition émise par Benoît Dhordain : que la future famille ait au moins deux enfants. Une mesure indispensable aux yeux du maire qui pense à la pérennité de sa petite école.

### **Une maison claire, avec un grand terrain**

C'est le cas de la nouvelle locataire qui a trois filles. La famille antérieurement logée dans le Valenciennois dispose maintenant d'un logement entièrement rénové : *« C'est beaucoup mieux qu'en appartement. La maison est très claire et il y a un grand terrain où mes trois filles pourront jouer quand il fera beau. On pourra même manger dehors ! »*.

Benoît Dhordain est très attaché à la politique sociale et à la rénovation du patrimoine de sa commune. Toujours grâce au Pays, il a aussi fait réaliser un audit énergétique pour la mairie, particulièrement difficile à chauffer.

Une réhabilitation est peut-être en vue. En tout cas, la municipalité fera tout pour la réaliser.